



200MUNE DE BAUDINARD-SUR-VERDON (83630)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ANNÉE 2023 - n° 2023-20

L'an deux mil vingt-trois, le seize mai,
Le Conseil municipal de la commune de Baudinard-sur-Verdon, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Réunion du	16/05/2023	En exercice	8
Convoqué le	09/05/2023	Présents	7
Affiché le	10/05/2023	Votants	8

Présents. ANGLIONIN Joannel, MARTIN Jérémy, CLAUDE Fabienne, ETIENNE Joachim, THOMANN Gaëlle, HARTMANN Céline, ALLARD Stéphanie

Représentés : LABONDE Gabriel pouvoir a THOMANN,

Absents :

Objet. Amendes de Police 2023

- * Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'une partie des amendes de police recouvrées par l'État sont reversées aux communes qui prévoient des travaux relatifs à la sécurité des piétons.
- * Il précise qu'un programme spécifique pourrait être programmé.
- * Il demande aux élus de se prononcer et de décider des travaux nécessaires à l'amélioration de la sécurité des piétons dans le village.

**Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et délibéré,
à la majorité des élus présents et représentés :**

- ❖ Dit que la commune doit présenter un programme pour l'installation de
- ❖ Décide que ces installations devront être réalisés dans le cadre de l'affectation des crédits relatifs à la répartition des amendes de police 2023.
- ❖ Autorise Monsieur le Maire à signer tout document correspondant.

Joannel ANGLIONIN, Maire.

